

Bulletin trimestriel de la section FSU du Finistère

| | | | |
|--|--|--|---|
| CPPAP: 1022 S 07559 | Directrice de publication : Sabrina MANUEL | Prix : 0,40 € | N° 2 (nouvelle série) |
| <p align="center">SOMMAIRE</p> <p align="center">Bulletin de décembre 2017</p> <p><u>Page 1</u> : Édito. Stage « cannabis ».</p> <p><u>Page 2</u> : 1^{er} degré : lettre à la DASEN. 2nd degré : choix politiques contestables.</p> <p><u>Page 3</u> : Protection sociale : cotisation ou fiscalisation ?</p> <p><u>Page 4</u> : Personnels administratifs. Psy EN : victoire aux élections pro.</p> <p><u>Pages 5 et 6</u> : Plouhinec : la Région tournera-t-elle le dos à ses territoires ?</p> | | <p>Maison du Peuple 2 Place É.Mazé 29283 BREST CEDEX Tél : 06 32 24 52 00</p> <p>71 rue Jacques Le Viol 29000 QUIMPER Tél : 02 98 53 76 77</p> <p>Email : fsu29@fsu.fr</p> <p>Site : http://bretagne.fsu.fr</p> | <p align="center">QUIMPER PPDC</p> <p align="center">P4</p> <p align="center">LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE</p> <p align="center">19/12/2017</p> <p align="center"><i>Composé par nos soins, impression PAM</i></p> |

INÉGALITÉS CROISSANTES, LE FINISTÈRE TRINQUE.

Régime fiscal dérogatoire pour les riches – un retour inédit à l'Ancien Régime-, chasse aux migrants, explosion des ventes d'armes. Macron porte beau, Trump scandalise : l'habit diffère mais le fond n'est-il pas semblable, vers un avenir rempli de menaces ? Sans répartition équitable des efforts, comment espérer résoudre les formidables défis climatiques et environnementaux qui menacent la planète ? Abandonné des politiques, un territoire excentré comme le Finistère paye le prix fort : 1 350 élèves en moins dans les écoles publiques du département cette année, une baisse considérable de près de 2 % en un an, signe d'une démographie en berne, avec des conséquences graves, si rien n'est fait, pour l'emploi public, les finances et l'économie. Or rien n'est fait pour améliorer le solde migratoire qui compenserait cette baisse. Alors que tant de logements sont vides, d'écoles, collèges et lycées menacés de fermeture, alors qu'au siècle dernier nous avons connu l'exode, comment accepter que les autorités refusent l'entrée des migrant.e.s et les pourchassent ?

La FSU leur souhaite la bienvenue.

Youn Le Roy, secrétaire départemental.

STAGE « CANNABIS »

Face aux chiffres croissants de la consommation de cannabis en France, notamment chez les jeunes, face aux conséquences sur la santé et face au développement d'une économie souterraine, la FSU décide de se doter d'un mandat d'étude afin de renforcer ses analyses (Congrès du Mans, suite au congrès de Brasparts en janvier 2016).

Pour faire vivre ce mandat la FSU 29 vous invite à une journée d'échanges et de débat :

JEUDI 25 JANVIER, MAISON DU PEUPLE, BREST

9h30-12h : témoignages

14h-16h30 : élaboration de propositions

Inscriptions par courriel à fsu29@fsu.fr. Nombre de places limité. Frais remboursés, convocation valant autorisation d'absence.

MAL-ÊTRE DES ENSEIGNANT.E.S : LE SNUIPP-FSU S'ADRESSE À LA DASEN

Madame la Directrice Académique,

Aujourd'hui encore, les délégués du SNUipp-FSU sont intervenus en soutien dans une école de Brest qui connaît une situation de crise.

Depuis l'année passée, nous nous sommes rencontrés à plusieurs reprises au sujet du mal-être des enseignants de notre département. A ce jour, malgré nos alertes, nous ne constatons aucune amélioration des conditions de travail de nos collègues.

Au contraire, les droits les plus élémentaires des personnes ne sont plus respectés: le droit de concilier vie de famille et vie professionnelle grâce au travail à mi-temps est restreint, la possibilité de se faire soigner sans retrait de salaire est limitée, la possibilité de pouvoir accompagner sa famille dans le deuil est réduite. Cela met en péril l'équilibre personnel de nos collègues, ces agents, comme vous les nommez, qui jour après jour et année après année, ont, chevillée au corps, la volonté de faire réussir leurs élèves. La gestion des personnels s'est totalement déshumanisée.

La situation générale de l'école et de ses professeurs

se dégrade. Les agressions par les parents se multiplient (agressions physiques, insultes réelles ou sur les réseaux sociaux...), les élèves violents pour lesquels aucune solution n'est proposée sont leur quotidien. Les enseignants sont désarmés face à cette violence. Ils ne sont pas formés à la gérer et vous ne leur en donnez pas les moyens. Face à cette violence, la réponse de notre hiérarchie n'est pas à la hauteur ! Il n'est pas rare que, confronté à une difficulté avec une famille, un enseignant soit déplacé, une équipe remise en cause. Face à cette défiance de la hiérarchie, les enseignants en souffrance finissent par se taire, se disant que ce sont eux qui seront pénalisés.

Ce malaise, vous refusez de le voir, alors que plusieurs fois, les limites du supportable ont été franchies!

Les enseignants de votre département sont dévoués à leurs élèves, ils attendent de leur hiérarchie le soutien qui leur est dû dans le cadre de leur fonction. Madame l'IA DASEN, il y a urgence à prendre la mesure de la détresse de nos collègues qui se généralise.

Quimper, le 7 décembre 2017.

SECOND DEGRÉ : DES CHOIX POLITIQUES CONTESTABLES

Les collectivités territoriales poursuivent et aggravent leurs attaques.

Landerneau : le Conseil départemental refuse toujours de commencer la construction du second collège malgré les votes de 2009 en ce sens, et tripatouille la carte scolaire pour éloigner les élèves de Landerneau, au grand dam des familles et au seul bénéfice du réseau catholique.

Plobannalec-Lesconil : suppression de la double sectorisation de la commune, un cadeau aux

écoles catholiques de Pont-L'Abbé, alors que le collège Laënnec va perdre beaucoup d'élèves du fait des évolutions démographiques en cours dans le primaire.

Plouhinec : suppression brutale du lycée professionnel Jean Moulin l'année où les effectifs remontent, exil des élèves, cynisme absolu du Conseil régional qui prétend s'opposer à la désertification du Cap-Sizun en fermant l'unique lycée !

Yves PASQUET, SNES-FSU

PROTECTION SOCIALE : COTISATION OU FISCALISATION ?

L'annonce par le nouveau gouvernement d'une nouvelle hausse de la CSG s'inscrit dans une dérive, commencée en 1989 à l'initiative de M. Rocard, vers une fiscalisation du financement de la protection sociale. Les cotisations, mêmes obligatoires, correspondent à une logique d'assurance puisque les bénéficiaires acquièrent des droits en contrepartie. La CSG est un impôt et relève davantage d'une logique d'assistance.

Cette évolution est-elle souhaitable ou faut-il la regretter ?

La « protection sociale » désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face aux conséquences financières des risques sociaux. Elle repose sur :

- des prestations sociales versées aux ménages : remboursements de soins, retraites....
- des prestations de services sociaux : accès à des services publics fournis à prix réduits ou gratuitement (hôpitaux, crèches...)

Ces prestations répondent à 3 logiques :

- **une logique d'assurance** contre chômage, maladie, vieillesse, accidents du travail: financées par des cotisations sur les salaires, elles sont réservées à ceux qui cotisent ;
- **une logique d'assistance** instaurant une solidarité entre les individus : c'est un revenu minimum, sans cotisation préalable, qui ne couvre pas un risque spécifique ;
- **une logique de protection universelle** qui a pour but de couvrir certaines dépenses pour tous les individus : prestations familiales.

Le financement par les cotisations payées par les salariés et les entreprises a un impact économique en réduisant le pouvoir d'achat et en majorant le coût du travail. Les libéraux ne parlent d'ailleurs pas de « cotisations » mais de « charges ». Le vocabulaire choisi n'est pas anodin.

Mais les inconvénients économiques ont tendance à être surestimés. Une comparaison France/Allemagne fait apparaître un coût du travail

plus élevé dans ce dernier pays, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une balance commerciale excédentaire.

Mutualiser les cotisations ce n'est pas seulement payer pour recevoir une contrepartie, c'est aussi un acte de solidarité nationale. Une bonne part des cotisations sert pour des prestations telles RSA, Minimum vieillesse, CMU, par exemple. Cette part peut relever du prélèvement par l'impôt.

En 1945 les cotisations sociales obligatoires étaient gérées par des caisses administrées par les contributeurs (salariés, entreprises). Mais les sommes d'argent en jeu sont devenues telles que l'État a progressivement mis la main sur la gouvernance de ce financement via le PLFSS aujourd'hui.

Mais le financement par l'impôt, c'est de l'argent versé au budget général dont l'utilisation devient rapidement opaque. Nous en avons un exemple avec la CASA. Payée par les retraités depuis 2013, elle devait financer la perte d'autonomie. Elle a été, pendant au moins 3 ans, « dans l'attente de l'entrée en vigueur de la loi ASV », reversée au Fonds de Solidarité Vieillesse qui finance le minimum vieillesse et les cotisations de retraite des chômeurs.

Le financement de la protection sociale par l'impôt, c'est aussi le risque d'une pression politique particulièrement forte dans le contexte économique actuel, pour essayer de diminuer ces dépenses et pour libérer des ressources dans d'autres domaines.

Pour ne pas conclure : un financement entièrement assuré par la cotisation ? par l'impôt ? ou un équilibre entre logique d'assurance et logique de solidarité ? Ce sujet sera abordé lors de la prochaine assemblée générale de la section des retraités FSU.

Paul ABILY, Section des Retraités

ADMINISTRATIFS EN EPLE : CHANGEMENTS IMPORTANTS À VENIR

En 2012, l'IGAER publiait un rapport intitulé « La qualité de la fonction comptable en EPLE à la croisée des chemins ». Il s'agissait notamment de promouvoir les fusions d'agences comptables et le développement des services facturiers dans un but affiché d'amélioration de la qualité comptable en EPLE.

Le SNASUB-FSU s'est toujours opposé fermement à ces fusions, qui éloignent un peu plus le service des usagers, et dégradent considérablement les conditions de travail des personnels, et de l'ensemble de la communauté éducative (travail répétitif, difficile prise en compte des spécificités de chaque établissement notamment dans la mise en œuvre des projets pédagogiques, etc).

En juin dernier, le colloque annuel des agents comptables et fondés de pouvoir de l'académie de Rennes a été l'occasion pour l'administration de diffuser les conclusions de ce rapport, et de demander aux participants de se les approprier dans des groupes de travail totalement corsetés.

Les évolutions suivantes sont donc à craindre à moyen/ long terme :

- projets de remplacement des gestionnaires de collège par des gestionnaires multisites ;
- mouvement continu de fusion des agences comptables pour atteindre une cible de 20 EPLE par agence ;
- développement des services facturiers (personnels affectés exclusivement au paiement des factures...).

Ces craintes sont corroborées par la mise en place, à l'horizon 2022/2023 de la nouvelle application de gestion « OPALE » qui permettra une dématérialisation totale des procédures de gestion et des calculs automatiques. Ainsi, sous couvert d'adaptabilité du service public et de recherche de l'efficacité, ce sont des métiers qui vont disparaître. Et, bien entendu, des postes... .

Les représentants SNASUB-FSU au CDFD 29

PSY EN : VICTOIRE NETTE DU SNUipp-FSU ET SNES-FSU AUX ÉLECTIONS PRO

Après quatre années de discussions serrées avec le ministère, le SNUipp et le SNES, au sein de la FSU, ont porté ensemble leurs revendications et agi pour la création d'un corps unique. C'est l'aboutissement d'une longue bataille syndicale pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Le statut de la Fonction publique impose que tous les personnels appartenant à un corps désignent en leur sein des représentantes et des représentants pour siéger dans les commissions administratives paritaires. Ces commissions seront réunies à l'échelle académique (CAPA) et nationale (CAPN), un changement pour les psychologues du 1er degré.

Les Psy EN ont placé le SNUipp-FSU et le SNES-FSU largement en tête des élections

professionnelles. Un résultat qui signe la volonté des personnels de désigner des représentants qui porteront haut et fort leur voix dans les instances (CAPA, CAPN) chargées d'assurer le bon déroulement des opérations administratives telles que les promotions ou le mouvement mais aussi dans lesquelles les élus du personnel portent la voix de la profession auprès de l'administration.

Dans l'académie de Rennes, avec un bon taux de participation de 70,08 %, la liste **SNUipp-FSU et SNES-FSU** obtient 59 % des votes exprimés soient trois sièges sur quatre à la commission administrative paritaire académique. Au niveau national, sur les sept sièges à pourvoir à la Commission administrative paritaire nationale, cinq vont au SNUipp et au SNES.

Stephane LARZUL, SNUipp-FSU

PLOUHINEC : LA RÉGION TOURNERA-T-ELLE LE DOS À SES TERRITOIRES ?



En se rendant à Plouhinec le 15 novembre pour y présenter leur calendrier de fermeture du lycée Jean Moulin, un lycée professionnel spécialisé dans la charpente de marine, la DASEN 29, le représentant du recteur et le président de la Région, Loïg Chesnais-Girard, pensaient qu'il ne s'agirait là que d'une simple « étape technique » dans un processus arrêté d'avance. Depuis, la réaction des personnels et la mobilisation de la population du Cap Sizun se sont chargés de montrer qu'il n'en était rien. Aujourd'hui, après une grande manifestation le 2 décembre qui a rassemblé plus de 2 000 personnes dans les rues de Plouhinec à l'appel de l'intersyndicale du lycée, après deux journées de grève et de nombreuses initiatives locales, et alors que le Conseil régional débat du dossier le 14 décembre, la colère ne retombe pas chez les habitants du Cap qui subissent, comme tant d'autres, la disparition programmée des services publics dans leur territoire.

A l'automne 2016 la FSU avait rendu publique son *Étude démographique sur les évolutions de la population scolaire en Bretagne à l'horizon 2040* qu'elle avait commandée à l'Université de Rennes-2. L'une des conclusions que la FSU en tirait était que quel que soit le niveau considéré - école, collège ou lycée - le dynamisme du service public d'Éducation

dépend directement de la façon dont les collectivités agissent sur le maillage territorial des établissements. A cette conclusion la FSU ajoutait une mise en garde aux décideurs : s'adapter à la poussée de la démographie scolaire dans les zones les plus dynamiques n'est qu'une partie de la réponse à apporter, l'autre étant d'assurer une offre de formation diversifiée et de proximité sur tout le territoire en particulier dans les zones les plus fragiles. Une mise en garde qui prenait tout son sens alors que trois Conseils départementaux bretons sur quatre choisissaient de fermer des collèges publics avec le consentement des autorités académiques – le CD29 en fermant même deux coup sur coup, à Commana et à Brest.

La Région a donc choisi d'emboîter ce mauvais pas avec, peu ou prou, les mêmes arguments (faiblesse des effectifs, manque de perspectives voire d'ambition pour les formations) et avec à peu près la même précipitation et la même absence de concertation des personnels et des familles qui sont pourtant les principaux intéressés ! Une décision qui scelle en quelques mois le sort de ce lycée public de proximité et à forte charge symbolique¹ alors que partout en Bretagne il faut attendre 10, 20, voire parfois 30 ans avant que la demande d'un collège public soit enfin satisfaite (que l'on se souvienne de la longue bataille menée pour un collège public à Plabennec !)

Région et autorités académiques disent appuyer leur décision de fermeture sur le constat de la baisse des effectifs du lycée Jean Moulin au cours de la dernière décennie et sur le déclin prévisible du recrutement dans le secteur du Cap Sizun. Elles se fondent pour cela sur des projections certes à la baisse de la population scolaire dans les prochaines années mais sans toutefois intégrer de possibles évolutions du solde migratoire - or que sait-on des migrations

internes et externes à la Bretagne pour les années à venir ?

En faisant comme si la tendance au déclin ne pouvait que se poursuivre sur le long terme, cette analyse technocratique qui se veut « objective » a aussi une fâcheuse tendance à occulter la responsabilité politique des acteurs dans cet état de fait, autorités académiques en tête ! Or depuis 10 ans le rectorat n'a jamais engagé une vraie politique de relance pour l'activité de ce petit LP. Pire, alors que des sections tout à fait pertinentes ont été progressivement fermées et déplacées vers d'autres établissements, jamais le rectorat n'a accepté de soutenir les projets de formations nouvelles (métiers liés au nautisme, aux énergies marines renouvelables,...) portés par les personnels. Un comble alors que la Région s'engage dans le développement de la "maritimité" !

Préparé dans les bureaux du rectorat et de la Région le projet de fermeture du LP Jean Moulin prévoit un transfert des formations vers deux établissements situés tous deux à 50 km de Plouhinec, ce qui poserait de sérieux problèmes aux familles des élèves du Cap ayant commencé leur formation à Jean Moulin.

Mais surtout, c'est le flou, voire l'imprévoyance qui dominant s'agissant du transfert des matériels dans les ateliers. Au LP du Bâtiment de Pleyben, c'est une augmentation des capacités d'accueil qui implique, de l'aveu même de la Région « des travaux d'adaptation » dont on ne sait à peu près rien. Au lycée Pierre Guéguin de Concarneau, censé accueillir dès la rentrée 2018 le CAP *Charpentier de marine*, c'est un bâtiment nouveau qu'il faudrait construire pour pouvoir y ouvrir cette formation ! En cas de fermeture à Plouhinec il faut donc s'attendre à ce que ce CAP unique dans le Finistère qui a d'excellents résultats et qui forme des professionnels pour des ateliers de renommée mondiale (comme par exemple les *chantiers du Guip* à Brest) ne puisse tout simplement pas ouvrir à la rentrée ! Et comme par ailleurs la demande du milieu professionnel sur le bassin de Concarneau risque de ne pas être aussi porteuse que dans le

Cap, beaucoup craignent déjà la fin de cette formation et avec elle, la disparition annoncée de savoir-faire faisant partie du patrimoine de la Bretagne.

Engagée pour la présence de l'École dans tous les territoires et pour la promotion de la voie professionnelle publique, la FSU est de toutes les actions menées pour soutenir le LP Jean Moulin. Dès le lendemain de l'annonce de fermeture, les responsables du SNUEP-FSU et de la Fédération départementale sont allés à la rencontre des personnels du lycée, et les militant-e-s de la FSU ont été nombreux à manifester aux côtés des personnels, des élèves et des familles le 2 décembre. Les élu-e-s de la FSU ont également multiplié les interventions dans les instances (Comité Technique académique, Conseil académique de l'EN, Comité régional de l'Emploi-Formation, Conseil économique social environnemental de la Région) afin de mettre en garde les autorités sur les effets sociaux et politiques à craindre pour le territoire du Cap Sizun.

Aujourd'hui, malgré le vote du Conseil régional sur le projet de fermeture de Jean Moulin, rien ne semble joué. La mobilisation de la population du Cap et les arguments que la FSU et les personnels ont développés sans relâche commencent à faire réfléchir plus d'un responsable politique. En tous les cas, au-delà de toute considération technique, ce qui l'on retiendra de la décision de la Région, ce sera le message qu'elle aura adressé à ses territoires.

Vincent LAVALLE, SNUEP-FSU
Jean-Marc CLERY, représentant de la FSU au
CESER de Bretagne.

¹ le lycée professionnel Jean Moulin est né après-guerre de la volonté conjointe de deux anciens résistants, un entrepreneur local et un instituteur militant de l'école publique, Albert Trividic. Sa fille, Mme Yvonne Trividic-Bouër a tenu à rappeler cette histoire en prenant la parole devant les participants de la manifestation du 2 décembre.